

# AU PIED DU MUR

L'objet de la réunion du 3 octobre 2019 était la présentation du projet de statut collectif des futurs salariés d'Ebra Services. Ce qu'a fait très clairement Valérie Noël, sans prendre de pincettes, usant tour à tour du chantage, de l'appel au sens de la réalité (la sienne), de la flatterie sur le professionnalisme des salariés qu'elle souhaite licencier, etc., tout en martelant la volonté de la direction de ne pas vouloir rompre la négociation.

Pour que Ebra Services devienne le fleuron en la matière et soit rentable, la DRH groupe pose le socle du traitement social des salariés intégrant cette structure :

- 5 semaines de congés payés pour tous les salariés
- deux catégories de personnel: cadre ou employé (donc plus de catégorie ouvrier)
- pour les cadres: 218 jours de travail dont 8 à 10 jours de RTT
- pour les employés: 35 heures hebdomadaires avec possibilité d'annualisation du temps de travail impliquant des « semaines hautes » et des « semaines basses »
- les indemnités de départ (à la retraite, licenciement, etc.) revues à la baisse

Concernant la rémunération, elle propose deux profils:

- les nouveaux embauchés qui bénéficieraient d'une grille de salaire proche du marché
- une population fermée (comprenant les salariés licenciés des journaux qui postuleraient chez Ebra Services) qui conserverait uniquement son salaire de base + le 13<sup>e</sup> mois. Exit tous les autres éléments de salaire existant actuellement.

Alors que la direction affirme avoir besoin de salariés qui ont l'attachement au titre et qui sont une valeur ajoutée professionnellement, elle balance froidement les conséquences d'un statu quo dans les négociations: « Si on arrête de discuter, on décline les PSE dans chaque titre sans prime supra-

légale, les 386 personnes seront toutes licenciées et Ebra Services sera presté à l'extérieur. Libre aux 386 d'y postuler aux conditions du prestataire localisé en un endroit unique. S'il y a grève? On saura vous montrer qu'on sait imprimer ailleurs. Et après 2020, si la rentabilité n'est pas au rendez-vous, le Crédit Mutuel se posera la question de savoir s'il garde les journaux ». Voilà le décor planté pour les discussions des mois à venir.

Quid de la convention de la PQR? « Si les discussions aboutissent au niveau national et convergent vers nos souhaits pour Ebra Services, cela lèvera nos réticences à l'appliquer », explique la direction. Car pour le Crédit Mutuel, l'économie sur la masse salariale est en deux salves: immédiate suite au départ des cent personnes qui n'intégreraient pas Ebra Services (286 postes proposés contre 386 salariés actuellement) et sur le long terme en imposant des conditions sociales à minima.

Ce qui est non négociable pour Valérie Noël: la rupture du contrat de travail avec le journal d'origine (tout le monde est licencié) et l'augmentation du temps de travail. Au sujet de la rémunération, elle attend les propositions des syndicats.

Pour la CGT ce projet violent et inacceptable imposé par le Crédit Mutuel vise uniquement la destruction du salariat de la presse. Après les fermetures d'imprimeries, la création des régies pub, le licenciement envisagé de 386 personnes, Valérie Noël a clairement annoncé que c'est dans la configuration d'un « comité de groupe négociateur » que dorénavant tout sera discuté avec les syndicats. Personne ne passera entre les gouttes.

La prochaine réunion de ce « comité de groupe négociateur » est fixée le 18 octobre. D'ici là, les assemblées générales du personnel dans chaque titre permettront de prendre le mandat des salariés concernés et d'inscrire la manière d'entrer en négociation. Ou pas!